

Écologiques. Enquêtes sur les milieux humains

Les questions écologiques semblent constituer aujourd'hui un incontournable de la recherche en sciences humaines, faisant directement écho à un ensemble de préoccupations collectives qui animent la vie sociale, politique et médiatique, et, du point de vue de l'histoire des idées, redonnant de l'actualité à des travaux déjà anciens. En effet, dans son acception à la fois initiale et usuelle, que l'on doit au biologiste allemand Ernst Haeckel, l'écologie est la science des relations entre les vivants et leur milieu. Son domaine d'enquête a donc pour centre de gravité principal les sciences naturelles (Acot, 1988). Mais les sciences de l'homme se sont d'emblée emparées du potentiel explicatif de cette notion – tout en la modifiant par là même : c'est ce que montre une démarche comme celle de l'*Anthropogeographie* de Ratzel (1881-1891), qui est une des premières tentatives d'analyse des formations culturelles dans leur rapport au milieu naturel, ou, plus proche de nous, le projet d'une « écologie de l'esprit » comme celle de Bateson (2008), qui cherche à analyser la vie de l'esprit comme un milieu. Ces recherches montrent bien la diffusion des approches écologiques au-delà du seul monde naturel : la ville dont nous parle l'École de Chicago de sociologie (Joseph et Grafmeyer, 1984), ou la perception, dans le cadre du « réalisme écologique » de Gibson (1979), sont historiquement et de plein droit des problèmes écologiques.

Du point de vue de l'actualité de la recherche, le vocable « écologie » se diffuse dans de nombreuses publications, qui dessinent un objet résolument présent mais dont les contours restent souvent difficiles à cerner, selon que ces travaux en proposent un point de vue résolument partiel, dans un bilan produit par une discipline à propos de son rapport à l'écologie (voir Afeissa éd., 2009, dans le cas de la philosophie), ou qu'ils procèdent par un croisement de perspectives rendant compte d'un usage très spécifique de la notion (voir le dossier du n°10 de la revue *Vacarmes*, « Ce que l'écologie change à la politique »), voire qu'ils emploient la notion de manière relativement flottante ou métaphorique. Les usages du terme se recouvrent-ils ? Que partagent ces approches et que nous disent-elles de la pertinence d'un questionnement écologique, qui excède manifestement la sphère de la recherche scientifique ?

Pour éclairer ces enjeux, nous partirons d'une acception de l'écologie à la fois plus large d'un point de vue thématique, en excédant la stricte acception environnementale, mais néanmoins plus spécifique, en abordant l'écologie *du point de vue* des sciences humaines. Sans céder au rêve d'un « tournant » écologique – qui reviendrait à faire un contresens historique, compte tenu de l'ancienneté de certaines approches fondatrices –, ou d'un « paradigme » idéal unifiant l'ensemble des savoirs actuels – qui réifierait assurément la diversité du champ –, nous proposons d'adopter une démarche résolument pluraliste, qui permet de questionner la possible unité de ces recherches derrière la diversité des objets. On parlera donc plus généralement d'un *mode de connaissance écologique* qui déborde immédiatement les prétendues frontières des sciences naturelles, et qui se structure sous la forme d'emprunts, d'importations et de transferts conceptuels. Dans leur constitution même, ces savoirs sont rétifs à un enracinement disciplinaire et thématique, et la façon dont ils se sont développés confirme ce pluralisme inhérent à l'enquête écologique, pluralisme dont ce numéro voudrait assumer la filiation. À partir de ce constat de la diversité et de la

conflictualité des usages, et en tenant compte de l'ampleur et de l'épaisseur historique des débats sur la question, ce numéro souhaiterait donc prendre le parti des *conséquences* de l'écologie ou, pour le dire autrement, voir ce que *fait* l'écologie à l'ordre des savoirs et quels usages elle en permet. Ces conséquences sont ainsi de deux ordres : d'une part, d'un point de vue scientifique, il s'agit pour une discipline de respecifier ses objets et/ou ses méthodes au contact des apports distinctifs de l'écologique ; d'autre part, ces pratiques excèdent largement la sphère scientifique, car de nouveaux régimes d'action peuvent s'appuyer sur des savoirs écologiques pour intervenir dans la sphère publique. Dès lors, un certain nombre de questions peuvent être soulevées. Y a-t-il des objets strictement écologiques ou s'agit-il plutôt de repositionnements épistémologiques et méthodologiques ? Les méthodes d'enquête sont-elles les mêmes ? Quelles échelles d'analyse se donne-t-on ? Quelles sont les résonances de ces reconfigurations théoriques dans le champ des pratiques (politiques, économiques, urbanistiques, artistiques) ?

Du geste théorique de l'écologie, nous retiendrons trois propriétés principales qui permettent de penser la façon dont se constituent réciproquement un objet, une approche et une pratique écologiques. Ces critères sont établis à toutes fins pratiques et leur pertinence ou articulation ont naturellement vocation à être discutés. Premier aspect, une pensée écologique est *intégratrice*. Quelle que soit l'échelle à laquelle on se place, l'approche est relationnelle, voire holiste, cherchant à rendre compte de phénomènes d'organisation d'ordre systémique, et susceptible d'intégrer une gamme d'objets plus riche et variée que celle traditionnellement admise par la discipline. C'est par exemple le cas quand l'anthropologie sort du strict domaine des relations humaines – qui en principe la définit comme telle – pour accueillir des animaux, des espaces, des esprits (voir Ingold, 2000). Il s'agit alors aussi bien de se demander comment, empiriquement, les disciplines s'emparent de nouveaux objets et adaptent leurs méthodes, que de poser la question de l'extension possible d'une théorie écologique. Deuxième aspect, qui est une conséquence du premier : ces approches introduisent une forme de *décentrement*. Par rapport à des oppositions conceptuelles classiques, elles adoptent le point de vue des interactions entre des entités auxquelles elles accordent une importance égale, si ce n'est ontologiquement, au moins méthodologiquement. On renverra par exemple aux travaux menés à la suite de l'écologie de la perception de Gibson et dans le domaine de la cognition distribuée (Hutchins, 1996), qui montrent comment la psychologie fait sortir l'activité de l'esprit du strict confinement neuronal pour l'aborder comme un phénomène situé dans un environnement spécifique. La portée *critique* des approches écologiques constitue un troisième élément de définition. Sur un plan strictement scientifique, l'adjonction du qualificatif « écologique » reconfigure les objets et méthodes d'une discipline donnée. En économie, par exemple, l'approche écologique réenvisage les fondements de la discipline à partir d'une réflexion sur l'homme et son milieu. Alors que l'économie environnementale se contente d'ajouter à une conception ordinaire des marchés des paramètres ou des produits environnementaux (marché des droits à polluer par exemple), l'économie écologique tente de reconstruire toute la théorie classique de la valeur en substituant à la valeur marginale des facteurs de production une notion de la valeur ordinale liée aux services rendus par le capital naturel (Costanza *et al.*, 1997). Au-delà de cette dimension critique « interne » aux disciplines, on peut penser à la portée politique de la critique souvent induite par la réflexion écologique. Ainsi, l'écoféminisme illustre cette autre dimension possible : pour prolonger dans un registre politique le geste de l'écologie, il s'appuie sur une convergence des critiques

féministe et environnementale, radicalisant la deuxième par l'adjonction de la première (pour une présentation de ces enjeux, voir Maris, 2009).

On attend donc des contributions du numéro qu'elles rendent compte de ces écologies, dans ce qu'elles ont de multiple et d'actuel. On aimerait ainsi non seulement voir clarifiés des positionnements spécifiques dans le champ des théories écologiques à travers l'analyse d'objets empiriques, dont la variété peut s'exprimer à la fois par des différences de *nature* (paysages, environnements techniques, contextes historiques, etc.) et d'*échelle* (tant spatiale que temporelle), mais aussi exemplifiée et explicitée l'extension possible de ces approches, qui peuvent être des supports d'action ou de création – et être par là redéfinies par les usages qui en sont faits. Ces aspects pourront être déclinés à l'aune des questionnements suivants, qui proposent des pistes (non exclusives) de réflexion.

1. Les savoirs écologiques : genèses, trajectoires, controverses

Le modèle écologique : du vivant au social

Au delà du simple fait que le terme « écologie » lui-même ait été d'abord forgé dans le registre des sciences du vivant, il faut rappeler que l'idée consistant à lier l'analyse d'une réalité donnée à son inscription dans un milieu, où elle trouve à la fois l'espace et les conditions de son déploiement, est un geste théorique que l'on doit à la biologie. Mais si les relations qui se nouent entre entités organiques fournissent en ce sens une expression paradigmatique de ce que peut être, plus généralement, un mode d'intégration proprement écologique des êtres dans des milieux, là ne s'arrête pas l'enquête écologique. Très vite, en effet, le profit théorique de cette démarche a pu être investi dans d'autres domaines de pensée, moyennant toute une série de déplacements conceptuels. Comment l'ancrage dans les sciences de la nature est-il pris en charge par les écologies contemporaines ? Quelles formes prennent ces transferts notionnels voire méthodologiques ? Quels usages les théories écologiques en sciences sociales font-elles des principales notions initialement associées à l'écologie scientifique (interaction, adaptation, milieu, sélection) ? Y a-t-il des effets de métaphorisation dans ces transferts ? Si oui, est-ce là une faiblesse ou une limitation du modèle écologique en sciences humaines, et comment tenir l'extension du modèle écologique à l'écart de simples effets métaphoriques ?

Variété des traditions écologiques

De ce point de vue, la trajectoire historique qu'ont pu connaître les différents investissements théoriques de cette notion possède un intérêt intrinsèque. En effet, selon les disciplines, ou les différentes traditions intellectuelles qui les structurent, diverses connotations du concept de milieu par exemple ont pu être retenues, mises en avant, ou à l'inverse écartées. C'est le cas de la dimension adaptative des processus écologiques : s'il est clair en biologie que l'inscription du vivant dans son milieu s'articule à la pression sélective qu'exerce ce dernier, l'importation de modèles écologiques en sociologie et en anthropologie a pu se jouer à travers une neutralisation de cette idée. On pourra ainsi se demander comment procède la critique écologique du darwinisme : en psychologie, la question se pose notamment de savoir si l'immersion dans un milieu se présente nécessairement comme une intégration de la pression sélective (type psychologie évolutionniste) ou non (psychologie culturelle). Des éclairages sur d'autres disciplines et d'autres courants de pensée pourraient nous permettre de voir comment par exemple l'histoire, l'économie ou la

linguistique, ont trouvé dans une pensée écologique des ressources théoriques décisives, mais différemment exploitées selon leurs idiosyncrasies propres, et en fonction des objets dont elles traitent.

Controverses écologiques

Il est évidemment nécessaire de s'orienter dans cette richesse interne aux modèles écologiques, en posant la question de leur unité possible, ou simplement de la coexistence des divers modèles. Mais au-delà de cette question se trouve celle du caractère foncièrement polémique des pensées écologiques. Bien souvent en effet, ces savoirs s'organisent sur le mode de la controverse plutôt que de l'accord : l'intégration par une discipline de nouveaux objets ou d'un nouveau centre de gravité génère une discussion interne à la discipline. C'est ce qui se produit par exemple en philosophie, quand on attribue, contre la formulation traditionnelle de l'éthique, une dimension morale aux êtres de nature. Dès lors que d'étroites connexions sont aperçues entre des objets traditionnellement séparés, c'est le paysage traditionnel de l'enquête scientifique (et notamment dans ses partages disciplinaires) qui se trouve affecté et redessiné. Comment se produisent de telles reconfigurations ? Quelle en est la portée ?

2. Problèmes écologiques : circonscription d'un domaine d'enquête

Selon l'échelle à laquelle on se place, la gamme d'objets mobilisés, les connexions qui les associent, les enquêtes écologiques mettent en évidence différents « milieux humains » qui possèdent des caractères propres. Nous proposons ici quelques repères parmi ces différents milieux que l'on aimerait voir abordés, mais sans présager d'une quelconque exhaustivité.

Le rapport à la nature comme objet privilégié

Si la critique philosophique des dualismes propres à la pensée occidentale, ou encore de l'anthropocentrisme, est désormais bien connue, on peut toutefois attendre encore beaucoup des démarches qui se réclament de ce dépassement. Dans le sillage des travaux de Bruno Latour ou de Philippe Descola, de nouvelles perspectives se sont ouvertes pour explorer l'idée d'une véritable science humaine de la nature, ou des milieux. Ces démarches sont-elles proprement écologiques ? Sont-elles parvenues à dépasser la séparation prétendument moderne du naturel et du social qu'elles revendiquent, et ainsi à proposer un véritable renouveau écologique dans l'analyse des faits sociaux ? Dans ce sens, on attendra des contributions problématisant les relations entre la critique constructiviste du concept de nature et le naturalisme renouvelé des approches écologiques. En histoire (voir la synthèse proposée dans Torre, 2008), en géographie (Berque, 1987), et avec une connotation plus pratique dans l'urbanisme, le questionnement autour des effets de socialisation de la nature s'articule souvent autour du concept de paysage. Quelle est la fécondité de cette notion pour éclairer ces interrogations ?

L'écologie des communautés

Directement liée à cette transposition du modèle de l'environnement et à un développement de la question écologique en termes spatiaux, la description des communautés constitue également un objet de choix, tel que les travaux de l'école de Chicago l'ont déjà développé. Qu'en est-il aujourd'hui des recherches sociologiques qui s'inscrivent dans cette filiation ? Comment le modèle écologique est-il adapté à ce

type d'objets, du système urbain en général à la micro-analyse des déplacements collectifs (Relieu, 1999) ? On aimerait également voir investis d'autres types de communautés par des réflexions écologiques, comme c'est le cas dans les travaux menés en écolinguistique, qui étudient la co-élaboration d'une communauté linguistique donnée et l'évolution de ses pratiques langagières (Mufwene, 2003). La description des communautés virtuelles (type *wikis*), ou d'autres types de communautés pouvant faire l'objet d'une approche écologique, pourrait également apporter un éclairage complémentaire et permettre de cerner l'extension possible des objets écologiques.

L'écologie de la perception

Si les recherches de Gibson ont véritablement ouvert la voie à ces problématiques, bien qu'elles restent relativement mal connues en France, les critiques qui lui ont été adressées témoignent néanmoins de leur véritable intérêt pour la conceptualisation d'une perception située dans un environnement (voir Quéré, 1999). En quoi les prolongements contemporains vers une écologie générale de la « sensibilité », comme celle proposée par Jean-Paul Thibault (2010), ou vers des écologies plus spécifiques comme celle de « l'oreille » (Pecqueux et Roueff, 2009), sont-ils prometteurs pour la description de ces activités particulières ? D'autres objets se prêteraient-ils à ce type d'approches ?

L'écologie comme description de l'action

Il s'agit là encore d'un objet historique des approches écologiques, mais l'on aimerait voir discuter dans ce numéro les apports distinctifs d'une telle problématisation. Que partagent l'écologie de la cognition située/distribuée (Hutchins, 1996) avec des approches comme celles développées en ethnométhodologie et en sociologie de l'action (de Fornel et Quéré, 1999) ? Quel usage est fait ici de la notion d'écologie ? Comment ces travaux rendent-ils compte des interactions dynamiques dans les environnements observés ?

3. Vers la sphère publique : ce que l'écologie fait aux représentations et aux usages

Les usages des savoirs écologiques

On partira ici d'une acception spécifique de la notion de « savoir écologique », telle qu'on la trouve principalement formulée en ethnologie, et qui vise à décrire le savoir ordinaire manipulé dans une société donnée au sujet de ses relations avec la nature (Berkes, Colding, Folke, 2000). À partir de ces « savoirs écologiques locaux » (*Traditional Ecological Knowledge*) s'organise une relation concrète entre une communauté humaine et les espaces dans lesquels elle s'inscrit. Or ces savoirs entrent fréquemment en contact avec ceux produits par une écologie dite « scientifique », telle qu'elle serait manipulée par un conservateur de parcs étudiant une population dans son milieu, notamment au sujet de la gestion et de la conservation des ressources (Western, 2002). Le savoir scientifique est ainsi lui-même un savoir local, mais il vient également respécifier et modifier les savoirs locaux qu'il décrit. Ce modèle invite à poser plusieurs questions. Comment penser la co-élaboration de ces savoirs ? Comment concevoir leurs conséquences politiques et économiques ?

Écologies et écologismes

Ces réflexions ont directement trait à la question des mobilisations écologiques, au sens environnemental. Dans le contexte des sociétés industrialisées, des mobilisations politiques ont parfois trouvé leurs ressources dans une réflexion sur nos modes d'inscription dans la nature. Mais faut-il pour autant concevoir l'écologie politique comme une mise en œuvre des savoirs, des représentations, produits dans le cadre des écologies scientifiques ? Le mouvement de la décroissance s'appuie par exemple explicitement sur un constat d'ordre économique pour valoriser de nouveaux modes de consommation, de nouveaux modes de vie. Plus largement, qu'en est-il des nombreuses démarches rassemblées sous l'appellation d'« écologie politique » quant à leur rapport aux pensées écologiques ? Y a-t-il une congruence entre pensée écologique et écologie politique, au sens où celle-ci prendrait véritablement en charge l'*oïkos* comme nouvelle dimension du vivre ensemble ? Cette tendance existe de manière diffuse dans de nombreux travaux (Naess, 2009), et expériences sociales. Quelle formulation donner de cette articulation ?

Produire des écologies ?

Cette dimension pratique pourra également être investie dans le cadre de réflexions sur la production d'écologies. À ce titre, les urbanistes, architectes ou designers mettent véritablement en œuvre dans leurs pratiques professionnelles des réflexions d'ordre écologique, au sens que nous avons mis en évidence. Au-delà du « design vert » ou de « l'architecture durable », leurs productions peuvent être conçues comme des modèles écologiques en acte, problématisant notamment la question de l'habitat et du vivre ensemble (voir Bouchain éd., 2010). Comment sont mises à l'épreuve, expérimentées, des pensées de la connexion, de la mobilité, de la distribution spatiale, des interactions ? Dans le prolongement de ces réflexions, certains artistes radicalisent l'expérimentation d'écologies. L'éco-art (voir Blanc et Ramos, 2010) fait notamment émerger une figure de l'artiste moins politique que « publique », produisant des représentations de l'organisation des milieux et les modifiant par là même, mais d'autres pratiques ne se revendiquant pas de l'art écologique peuvent partager sensiblement les mêmes questionnements et finalités. Que peuvent nous apprendre ces productions sur les modes de représentation et d'appropriation des questions écologiques ?

À travers une exploration des différents objets dont se saisissent les démarches écologiques, ce numéro entend donc contribuer à une réflexion sur la constitution de ces savoirs et leurs usages possibles.

Bibliographie indicative

- ACOT, Pierre, 1988, *Histoire de l'écologie*, Paris, PUF
- AFEISSA, Hicham-Stéphane dir., 2009, *Ecosophies, la philosophie à l'épreuve de l'écologie*, Paris, Éditions MF, coll. « Dehors »
- BATESON, Gregory, 2008 [1972], *Vers une écologie de l'esprit*, Paris, Seuil, coll. « Points »
- BEKES Fikret, COLDING, Johan, FOLKE, Carl, 2000, « Rediscovery of traditional ecological knowledge as adaptive management », *Ecological applications*, 10(5), p. 1251-1262
- BERQUE, Augustin, 1987, *Écoumène, Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin

- BLANC, Nathalie et RAMOS, Julie dir., 2010, *Écoplasties. Art et environnement*, Paris, Manuella Editions
- BOUCHAIN, Patrick éd., 2010, *Construire ensemble le grand ensemble*, Arles, Actes Sud
- CALLICOTT, John Baird, 2010, *Éthique de la terre*, Paris, Wildproject Éditions
- CONVAFREUX, Joseph, LAURET, Pierre, POTTE-BONNEVILLE, Mathieu, et ZAOUÏ Pierre dir., 2010, « Ce que l'écologie change à la politique », *Vacarmes*, n°51.
- COSTANZA, Robert, 1997, « The value of the world's ecosystem services and natural capital », *Nature*, vol. 387, p. 253-260
- DE FORNEL, Michel et QUERE, Louis éd., 1999, « Logique des situations : Nouveaux regards sur l'écologie des activités », *Raisons Pratiques*, n°10, EHESS
- DESCOLA, Philippe, 1986, *La nature domestique. Symbolisme et praxis dans l'écologie des Achuar*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme
- GIBSON, James J., 1979, *The ecological approach to visual perception*, Londres, Erlbaum
- HUTCHINS, Edwin, 1996, *Cognition in the wild*, Bradford, MIT Press
- INGOLD, Tim, 2000, *The perception of the environment. Essays on livelihood, dwelling, and skill*, Londres, Routledge
- JOSEPH, Isaac et GRAFMEYER, Yves, 1984, *L'école de Chicago, Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier, coll. « Champ Urbain »
- LARRERE, Catherine et Raphael, 2009 [1997], *Du bon usage de la nature*, Paris, Champs-Flammarion
- LATOUR, Bruno, 1999, *Politiques de la nature*, Paris, La Découverte
- MARIS, Virginie, 2009, « Quelques pistes pour dialogue fécond entre féminisme et écologie », *Multitudes* n°36, p. 178-184.
- MUFWENE, Salikoko, 2003, *Créoles, écologie sociale, évolution linguistique*, Paris, L'Harmattan
- NAESS, Arne, 2008, *Écologie, communauté et style de vie*, Paris, Éditions MF, coll. « Dehors »
- PECQUEUX, Anthony et ROUEFF, Olivier éd., 2009, *Écologie sociale de l'oreille*, Paris, Editions de l'EHESS
- QUERE, Louis, 1999, « Action située et perception du sens », de Fornel et Quéré éd., *Raisons Pratiques*, n°10, p.301-338
- RATZEL, Friedrich, 1881-1891, *Anthropogeographie*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft
- RELIEU, Marc, 1999, « Parler en marchant. Pour une écologie dynamique des échanges de paroles », *Langage et Société*, n°89, p. 37-69
- THIBAUT, Jean-Paul, 2010, « La ville à l'épreuve des sens », Coutard et Lévy éd., *Écologies urbaines*, Paris, Economica, p. 198-213.
- TORRE, Angelo, 2008, « Un "tournant spatial" en histoire? Paysages, regards, ressources », *Annales*, 2008/5, p. 1127-1144
- SHIVA, Vandana et MIES, Maria, 1998 [1993], *Écoféminisme*, Paris, L'Harmattan
- WESTERN, David, 2002, « La nature comme laboratoire ultime », *Cosmopolitiques*, n°1, p. 86-105

Nous le rappelons à chaque numéro : l'appel à contribution a valeur de cadrage et permet la sélection des contributions en fonction de leur pertinence par rapport au thème et aux enjeux du numéro. Il a en outre vocation à suggérer aux rédacteurs

potentiels quelques pistes générales de réflexion, et à leur rappeler que la revue Tracés attend un propos analytique et argumenté.

Nous avons choisi de distinguer deux rubriques au sein des articles : une rubrique « analyses » et une rubrique « enquête ». Cette distinction a pour but de clarifier la démarche de l'article, étant entendu que la présentation de l'argumentation et les exigences de recevabilité ne sont pas les mêmes quand il s'agit d'un article seulement théorique ou quand il s'agit d'un article provenant d'une étude empirique.

« Analyses »

Cette rubrique regroupe des articles théoriques articulés autour d'un problème général, directement relié au thème du numéro. Les contributions doivent donc absolument comprendre une bibliographie appuyant la thèse centrale et permettant de justifier un ancrage théorique clairement annoncé. Devront de plus apparaître dans la proposition, de façon explicite, la thèse défendue et son lien direct avec le thème, les étapes de l'argumentation et un positionnement par rapport au traitement du même thème dans d'autres disciplines. Ces articles peuvent aussi bien être des commentaires de l'œuvre d'un auteur en particulier, que des travaux d'histoire de « seconde main », par exemple.

« Enquêtes »

Cette rubrique attend des contributions empiriques. Il est donc impératif de préciser le terrain qui fonde l'argumentation. Par exemple, dans un article d'histoire appuyé sur des sources, il est nécessaire de présenter le corpus. La méthode employée, à la fois pour recueillir et interpréter les données, devra aussi être justifiée. Par exemple, qu'apporte une méthode qualitative au traitement du problème, par rapport à une méthode quantitative ? Le choix d'une méthode va souvent de pair avec un ancrage théorique. L'articulation entre ces deux dimensions devra aussi apparaître. Ces contraintes ne doivent pas conduire à un simple exposé monographique. La contribution devra clairement rattacher le terrain au thème du numéro, en annonçant la thèse générale que permet d'énoncer le travail empirique.

« Notes »

Nous retenons au moins trois types de contributions : les recensions de parutions récentes, des notes critiques sur un ouvrage en particulier ou sur une controverse scientifique, la mise en lumière de travaux méconnus en France. Les recensions d'ouvrages publiés hors de France sont naturellement bienvenues.

« Entretiens »

Les contributeurs qui souhaiteraient réaliser un entretien sont invités à prendre contact directement avec le comité de rédaction (redactraces@ens-lsh.fr).

Il est donc demandé aux contributeurs de bien préciser pour quelle rubrique l'article est proposé.

NB1 : L'insertion d'images et de supports iconographiques est possible dans un nombre limité (Précisez-le dans votre déclaration d'intention).

NB2 : Les articles envoyés à la revue Tracés doivent être des articles originaux. L'auteur s'engage à réserver l'exclusivité de sa proposition à Tracés jusqu'à ce que l'avis du comité de lecture soit rendu. Il s'engage également à ne pas retirer son article

une fois que la publication a été acceptée et que l'article a été retravaillé en fonction des commentaires des lecteurs.

Les rédacteurs devront envoyer leur contribution (30 000 signes pour les articles, et jusqu'à 20 000 signes pour les notes ; le nombre de signes inclut les espaces et les notes.